

RW/933/2025/4088/15164/1

Lot 1

- Seul l'abattage manuel est autorisé. - Pas de prorogation possible (Coupe en régénération et programme de décapitalisation) - Présence d'un captage à préserver (cf. clauses SWDE en annexe) - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Lot vendu au m³ contrôlé après abattage (cf. clauses techniques en annexe) - AUTRES : Le contrôle des dimensions et des volumes des grumes doit être réalisé sur arbre entier ébranché, non débardé, sur coupe et avant découpe. Pour le débardage, les billons devront mesurer au maximum 12m de long. Visite du lot avec présence obligatoire de l'agent forestier

Nombre d'arbres total	23	--
Volume grumes	341,911	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	341,911	m ³
Cube moyen	14 866	dm ³
Circonférence moyenne	318,478	cm
Surface de coupe	14,064	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	ROCHE AU PETIT PRE, AUX PRAIRIES	
Vente	Vente bois marchand - CPAS de Bruges Jeudi 02 octobre 2025 à 10:30 Restaurant Contes de Salme Rue Jean Bertholet 6 6690 VIELSALM	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Douglas

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
255	1	
265	1	
275	1	
285	1	
295	3	
305	2	
315	2	
325	3	
335	3	
345	3	
355	2	
395	1	
		341,911
Total grumes	23	341,911
Houppiers/Taillis	-	